RAPPORT DE LA COMMISSION VETERINAIRE FSC À L'ADRESSE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES FSC 2025

Résumé des activités pour l'année 2024 :

Service vétérinaire sur hippodromes :

- En février 2024, 3 nouvelles vétérinaires ont été accrédités pour le service « ambulance », 1 au Tierspital de Zürich et 2 à la clinique ISME à Avenches. Cela porte à 73 le nombre de vétérinaires accrédités.

- Monitoring 2024 :

  - Nous avons eu 2279 départs en course en 2024, soit environ 300 de moins qu'en 2023. La plus grande diminution est à observer chez les trotteurs avec 256 départs en moins. Une diminution de 12 unités du nombre de trotteurs ayant participé aux courses en 2024 et une diminution du nombre moyen de partants par course de près de 1 cheval, pour se fixer à environ 8,5 chevaux par course, peuvent expliquer cette chute de partants. Les chiffres du galop ne sont pas bien meilleurs, mais ils sont plus stables par rapport à 2023. Sur ces départs, nous déplorons deux accidents avec une issue fatale sur l'hippodrome. Un trotteur est mort de « sudden death » peu après l'arrivée et un galopeur a subi une fracture de fatigue inguérissable. Un autre galopeur s'est blessé en course sans chance de guérison et a ainsi dû être euthanasié par la suite. Lors de ces trois accidents l'état des pistes était bon et aucun évènement particulier n'a pu être mis en cause.

  - 9 chevaux ont subi des blessures bénignes. Ceci correspond à 0,4 % des chevaux partants. Hormis les chevaux étrangers, seuls 2 chevaux parmi ceux-ci n'ont pas encore recouru à ce jour.

  - Seulement 2 chevaux (trotteurs) ont montré une boiterie significative après la course. Les 2 ont recouru depuis sans montrer d'anomalie. Aucun cheval sorti de piste avec des allures irrégulières n'a été tracé des registres sans avoir recouru normalement auparavant.

  - 2 chevaux ont été annotés par le service vétérinaire et ont dû fournir un certificat vétérinaire d'aptitude à courir avant de pouvoir à nouveau participer aux courses.

- 3 trotteurs ont montré des saignements de nez après la course. A ce jour les 3 ont recouru sans annotation.

- 1 galopeur a montré des signes légers de « coup de chaleur » après une course, mais sans nécessiter une intervention du service vétérinaire. Ce cheval est connu pour ce problème et il a recouru depuis sans aucun souci.

- 43 chevaux engagés ont été non-partants avec des certificats vétérinaires. Ces certificats ont été aussi nombreux que l'an dernier, principalement chez les trotteurs et en fin de saison. Comme l'an dernier, les diagnostics de boiterie (9) et les cas de chevaux fiévreux (12) ont été les plus nombreux.

- 65 chevaux (27 T / 38 G) ayant couru ont fait l'objet d'annotations dans le journal vétérinaire, soit environ 2,8 % des partants. Ce chiffre est comparable à 2023

Lutte contre le dopage :

La lutte anti-dopage reste une priorité pour la protection des chevaux et de l'intégrité des courses. En matière de recherche de substances prohibées, des progrès importants ont été réalisés ces dernières années, permettant la détection dans les prélèvements biologiques d'un nombre croissant de substances qui atteint plusieurs centaines aujourd'hui. Et même si cela coûte cher et que les courses hippiques sont l'un des sports les plus propres, il ne faut pas relâcher nos efforts.

- En 2024, 109 contrôles après les courses ont été effectués. Nous n'avons eu aucun cas positif.

- Des contrôles hors compétition (contrôles à l'entraînement) ont été effectués chez 6 entraîneurs. 14 chevaux ont été prélevés en sang et parmi eux 3 également en urine. 3 de ces 14 chevaux (=21%) étaient déclarés partants. Aucun cheval n'a été déclaré positif à l'issue de ces contrôles. Aucun contrôle à l'issue des séances de qualification n'a été pratiqué.

- Il y a eu 2 vices de forme à la suite d'une quantité de plasma insuffisante pour effectuer toutes les analyses prévues dans le screening. Ces prélèvements provenaient de 2 chevaux très peu coopératifs lors de la prise de sang et l'un des deux a également pu être prélevé en urine. A 12 reprises les commissaires au dopage ont commis la même erreur de procédure, laquelle n'a heureusement pas porter à conséquence, puisque cela concernait les échantillons B qui n'ont pas dû être analysés, tous les prélèvements des échantillons A s'étant révélés négatifs. Les commissaires ont été rendu attentifs à plusieurs reprises à la nécessité de suivre scrupuleusement la procédure lors des contrôles anti-dopage.

- Comme l’an dernier, mais dans une moindre mesure, nous avons eu à déplorer plusieurs échantillons de sang parvenus dégradés au laboratoire à la suite d’une durée de transport trop importante. Une nouvelle solution pour l’acheminement des échantillons a été mise en place, mais elle reste parfois insatisfaisante. Le fait que nous ne fassions pas partie de l’UE complique énormément les choses au passage de douane et nos envois se trouvent souvent bloqués, sans véritable raison. Les échantillons de sang d’un seul cheval n’ont pas pu être analysés, mais la présence d’urine a néanmoins permis d’exécuter le contrôle. Enfin, pour un autre cheval, à la suite d'une erreur de procédure les résultats des analyses antidopage ont été considérés comme non valables. **Néanmoins tous les chevaux prélevés en 2024 ont pu être contrôlés** et l’importance de ces contrôles est encore une fois soulignée.

Biosécurité :

La situation en Suisse est actuellement calme, ce qui est moins le cas dans les pays qui nous entourent. Quelques foyers d’herpèsvirose, trouvant leur origine en Île de France, nous ont fait craindre l’apparition d’une nouvelle épidémie. Ils ont occasionné la perte d’une douzaine de chevaux, mais ont ensuite été rapidement sous contrôle et l’alerte a pu être levée.

L’augmentation des cas de fièvre du Nil occidental (West Nile Fever) continue dans les pays limitrophes de la Suisse. Il s’agit d’une zoonose et en 2024, 19 pays européens ont annoncé un total de 494 cas chez les équidés et 1436 cas humains. La commission vétérinaire demande à tous les entraîneurs de rester vigilant face à cette maladie et rappelle que si des déplacements dans les régions à risque sont envisagés, la vaccination de leurs chevaux reste fortement conseillée. La saison des moustiques, vecteurs de la maladie, commençant au printemps, maintenant serait le moment idéal pour le faire. Un rappel aux entraîneurs sera encore publié dans les semaines qui viennent.

La commission vétérinaire vous remercie de votre confiance et continuera d’œuvrer en 2025 pour le respect et le bien-être des chevaux et le bon déroulement des courses.

Pour la commission vétérinaire FSC
Dr. méd. vét. Gilles Thiébaud, président

Avenches, le 11 février 2025